
SECRETARIAT GENERAL

N° 2026- 0001 /MCP/SG/DRH

Ouagadougou, le 04 MAI 2026

AVIS DE RECRUTEMENT POUR LE COMPTE DU PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DES VILLES SECONDAIRES (PMDUVS)

Le Ministère de la Construction de la Patrie souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour les postes de **trois (03) Assistant(e) en sauvegarde environnementale et sociale**.

I. DESCRIPTION DES POSTES ET QUALIFICATIONS REQUISES

A. Missions/Responsabilités/Taches du poste

L'Assistant(e) en Sauvegarde environnementale et sociale est recruté (e) par l'UGP/PMDUVS et mis(e) à la disposition de PMDUVS pour fournir des services dans la préparation et de la mise en œuvre des activités du projet PMDUVS afin d'éviter ou de minimiser les risques et impacts environnementaux et sociaux néfastes dans une perspective d'amélioration de la performance du projet. Placé sous l'autorité des Spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale de l'UGP/PMDUVS, il/elle sera notamment chargé (e) de :

- participer à la préparation, la mise en œuvre des instruments de sauvegarde environnementale et sociale et autres mesures de sauvegarde environnementale et sociale relatives au projet (EIES/NIES, PAR, MGP, Plan d'actions VBG, etc.) ;
- participer aux opérations de sélection (screening) environnementale et sociale des sous-projets et procéder à la détermination des catégories environnementales appropriées, en collaboration avec l'ANEVE ;
- superviser la réalisation des éventuelles EIES/NIES et AES et le programme de formation/sensibilisation en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- participer à la diffusion du CGES et des autres instruments requis ;
- contribuer également au choix des mesures d'atténuation appropriées en cas de non nécessité et d'élaborer des études simplifiées pour les sous-projets de catégorie C ;
- assurer le suivi des aspects environnementaux et sociaux et l'interface avec les autres acteurs ;
- participer à la mise en œuvre des programmes d'information, d'éducation et de sensibilisation auprès des conseils de collectivités locales bénéficiaires des travaux d'infrastructures afin d'informer sur la nature des travaux et les enjeux environnementaux

- contribuer à l'élaboration des TdR pour les évaluations environnementales et sociales et les soumettre aux Spécialistes E&S de l'UGP/PMDUVS;
- contribuer à la préparation des rapports mensuels, trimestriels et annuels consolidés de suivi de la mise en œuvre des PGES des sous-projets;
- veiller à la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et assurer la gestion des réclamations et conflits éventuels liés à la mise en œuvre des sous-projets;
- appuyer les spécialistes E&S de l'UGP/PMDUVS dans le renforcement des capacités des parties prenantes sur les normes E&S de la Banque mondiale et sur le MGP ;
- contribuer à l'archivage de la documentation y afférente (rapports des instruments de sauvegardes environnementales et sociales, rapports de mise en œuvre des PGES, rapports périodiques, traitement des réclamations relatives aux sauvegardes environnementales et sociales, etc.) ;
- contribuer à l'examen des rapports et documents en lien avec les rapports des évaluations et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux sous la responsabilité des spécialistes E&S de l'UGP/PMDUVS ;
- participer à la mise en œuvre du plan d'action VBG/EAS/HS
- appuyer les spécialistes E&S de l'UGP/PMDUVS dans le renforcement des capacités des parties prenantes sur la mise en œuvre des mesures de gestion des risques et impacts sociaux du projet ;
- participer, en collaboration avec les spécialistes en sauvegardes environnementales et sociales et les autres spécialistes, à des missions de suivi environnemental et social pour vérifier et attester de l'état de mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales, etc. ;
- effectuer toute autre tâche connexe de sauvegardes E&S assignée par les spécialistes E&S de l'UGP/PMDUVS.

B. Qualifications et expériences professionnelles requise :

- être titulaire d'un diplôme BAC+3 ou équivalent en gestion de l'environnement, développement durable, changements climatiques, écologie, biologie, foresterie, gestion des ressources naturelles, géographie, ou en sciences sociales ou humaines (sociologie, anthropologie, droit, intermédiation sociale) ou tout autre diplôme jugé pertinent en lien avec le poste.
- justifier d'une expérience d'au moins deux (02) ans dans le domaine des sauvegardes environnementales et/ou sociales des projets de développement, ou dans la gestion des risques environnementaux et sociaux ;
- avoir une bonne connaissance du Cadre Environnemental et social (CES) de la Banque mondiale, ce qui constituerait un atout ; fournir l'attestation ;
- avoir une bonne connaissance des textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegarde environnementale et sociale ;
- avoir réalisé ou contribué à la réalisation ou à la mise en œuvre d'au moins deux (02) EIES/NIES/PGES et d'au moins un (01) CGES (en fournir les références et les preuves, préciser les tâches réalisées et le bailleur), ou avoir réalisé ou participé à la réalisation et à la mise en œuvre d'au moins deux (02) PAR et un (01) CPR (en fournir les références et les preuves et préciser les tâches réalisées ainsi que le bailleur). Il devra justifier son expérience en matière d'élaboration des termes de référence des études environnementales et sociales, de réalisation de screening environnemental et social, de

suivi et de mise en œuvre des PAR et autres études et analyses sociales dans le cadre de projets financés par les institutions financières internationales en particulier par la Banque mondiale ;

- avoir une expérience pertinente dans la mise en œuvre des Mécanismes de Gestion des Plaintes (MGP) des projets et/ou outils connexes ;
- avoir un certificat de l'Initiative Masse Critique de Professionnels des projets et programmes de développement IMCP serait un atout ;
- avoir une expérience dans la prise en compte des questions sociales dont la conduite de l'approche participative, la prise en compte du genre, des groupes vulnérables, la gestion des plaintes, les violences basées sur le genre dont les exploitations et abus sexuels et harcèlement sexuel, la gestion de la main d'œuvre y compris le travail des enfants, la promotion de l'engagement social, etc. Les preuves de ces expériences seront clairement illustrées dans le CV.
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et de gestion (Word, Excel, Power Point, et les autres logiciels de bureautique outils de communication) ;
- avoir une maîtrise parfaite de la langue la plus parlée par les communautés locales serait un atout.

II. CONDITIONS GENERALES ET MODALITES DE RECRUTEMENT

A . Conditions générales de recrutement et de travail

Le/la candidat (e) au poste d'assistant(e)s en sauvegarde environnementale et sociale doit :

- être de nationalité burkinabé ;
- être âgé de 18 ans au moins au 31 décembre 2026 ;
- être de bonne moralité ;
- être en bonne santé physique et mentale ;
- avoir le sens de la discrétion et de la confidentialité ;
- avoir le sens des relations humaines et les aptitudes pour travailler en équipe ;
- accepter de travailler en équipe et sous pression ;
- être immédiatement disponible.

Le/la candidat(e) admis(e)retenu(e) sera classé(e) conformément à l'annexe II du décret N°2021-1383/PRES/PM/MEFP du 31 décembre 2021 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso et rémunéré(e) suivant la grille salariale de l'annexe III dudit décret.

La durée du contrat est d'un (1) an avec une période d'essai conformément aux textes en vigueur. En cas de renouvellement de contrat, il sera tenu compte de la performance du travailleur. La durée totale du contrat ne saurait excéder celle du Projet.

Le lieu d'affectation est Bobo Dioulasso, Kaya ou Ouahigouya), avec la possibilité d'effectuer des missions de terrain dans les autres zones d'intervention du projet ou au besoin dans d'autres lieux en relation avec l'exécution du projet.

B. Modalité de recrutement

Les dossiers réceptionnés feront l'objet d'une présélection. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Les candidat(e)s retenu(e)s après cette phase, subiront une épreuve d'entretien oral devant un

jury.

III. COMPOSITION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

A. Composition du dossier de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA (fiscal), adressée à monsieur le Secrétaire général du Ministère de la Construction de la Patrie ;
- un curriculum vitae daté et signé de cinq (05) pages maximums faisant état des diplômes obtenus, des expériences, des formations et des stages professionnels du candidat ;
- une lettre de motivation du candidat d'une page maximum
- une copie légalisée des diplômes exigés ;
- trois personnes de référence n'ayant pas de lien de parenté avec le candidat ;
- des copies certifiées conformes des diplômes et des attestations de travail ;
- une photocopie légalisée de la carte d'identité nationale ou du passeport le cas échéant.

NB : Les candidats retenus devront produire un casier judiciaire de moins de trois (03) mois et légaliser tous documents jugés indispensables avant l'engagement définitif.

B. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature seront reçus pendant les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h à 15h (GMT), du 04 au 22 mai 2026 à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Construction de la Patrie sise à Gounghin, côté EST de l'Ecole Nationale des Travaux Publics.

Seuls les dossiers complets seront examinés.

Chaque dossier de candidature devra être placé dans une enveloppe fermée portant la mention suivante :

Candidature au poste de : Assistant(e) en Sauvegarde Environnementale et Sociale /PMDUVS

Nom et Prénom du Candidat ou de la candidate
Contacts (téléphone)

Ampliations:

- MCP(ATCR)
- DRH
- PMDUVS

Le Secrétaire Général



Commandant Olo PALENFO